

5 décembre 2019, les souvenirs me reviennent - Retour sur l'automne 2010

mercredi 4 décembre 2019, par [MELCHIOR Hugo](#) (Date de rédaction antérieure : 3 décembre 2019).

Lundi matin. Huit heures à peine. Lampadaires allumés. Rennes est encore enveloppée par la nuit. La sonnerie du collège retentit. Les élèves se pressent pour ne pas arriver en retard en cours. Écouteurs vissés. Radio publique. Grève encore reconduite contre un plan de restructuration. La voix du commentateur explique que des pompiers syndiqués à Solidaires ouvrent le bal des grèves en entamant l'occupation permanente de la Place de la République pour leurs salaires et leurs conditions de travail.

Sommaire

- [Une réforme, un mouvement](#)
- [Un pouvoir d'État déterminé et](#)
- [Hors de l'unité syndicale](#)
- [Une stratégie syndicale \(...\)](#)
- [Des salariés des raffineries](#)
- [Mêlez vous aux autres : \(...\)](#)
- [Une mobilisation inédite](#)
- [Une défaite porteuse d'espérance](#)

Un café parmi des dizaines d'autres. Plusieurs jeunes salariés évoquent entre eux la journée de manifestations et de grève interprofessionnelle du jeudi 5 décembre 2019 prévue contre la réforme systémique des retraites annoncée par Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle. Une journée, « un jeudi noir et rouge » qui fera sans doute date dans l'histoire sociale française.

Ils s'interrogent mutuellement pour savoir si certains parmi eux comptent cesser le travail dans un milieu où il n'existe aucune tradition contestataire et où le syndicalisme est une réalité inexistante. Des employés de bistrot qui sont disant prêts à cesser le travail, serait-ce là le signe que le vent se lève, que le fond de l'air rougit dangereusement pour les décideurs ?

Une des salariées accoudées au comptoir explique avec conviction à ses collègues qu'il n'y a qu'en faisant grève qu'on peut espérer se faire entendre aujourd'hui. Ils semblent acquiescer à sa remarque. Le bistrot sera sans doute fermé jeudi. Je vais bientôt me rendre à l'internat du lycée où je travaille depuis deux ans. Il s'agit du plus gros établissement de la région Bretagne, le troisième de France avec ses 3 000 élèves. L'internat sera fermé mercredi soir. Les collègues de l'externat seront, quant à eux, tous en grève à l'exception d'un seul. Les enseignants ne sont pas en reste. Aussi, le proviseur se pose-t-il la question de faire fermer l'établissement, tellement le mouvement de grève chez les personnels, toutes catégories confondues, s'annonce suivi. Du jamais vu depuis au moins l'automne 2010, et la mobilisation historique contre la réforme des retraites qui, conséquence du pouvoir discrétionnaire du prince d'alors, remit en cause le droit de partir à la retraite à 60 ans, qui demeurerait l'un des principaux acquis sociaux du premier septennat du Président socialiste, François Mitterrand.

De nombreux journalistes et autres éditorialistes, comme lors de la grève dite « perlée » des cheminots au printemps 2018, toujours passionnés par les analogies historiques, font régulièrement référence à décembre 1995, lorsque les transports publics à Paris, comme ailleurs en province, ont été durablement paralysés par une lame de fond, renvoyant à l'étranger l'image d'une France pétrifiée. Le cours habituel des choses suspendu. L'histoire ouvre son grand portail. Les masses s'y précipitent.

Décembre 1995 ? La comparaison est tentante. Six mois après la victoire des droites aux élections présidentielle et législatives, Jacques Chirac, le 26 octobre 1995, annonça à la télévision publique l'avènement d'un tournant de la rigueur, que d'aucuns évoquèrent en terme de « pause sociale ». Les fonctionnaires et les salariés des transports publics (SNCF, RATP) s'émurent franchement, et se mirent en mouvement contre une réforme de la sécurité sociale et mais aussi celle ayant déjà l'ambition de remettre en cause leur régime spécial de retraites. Il s'agissait là d'une première depuis décembre 1986. Cette grève cheminote, pourtant d'une densité exceptionnelle, intervenue dans la foulée du mouvement victorieux des étudiants et des lycéens contre le projet de réforme Devaquet, est tombée dans l'oubli mémoriel, comprimée entre les souvenirs de mai-juin 68 et de décembre 1995.

Une réforme, un mouvement exceptionnel, une défaite...neuf ans déjà.

Je repense à l'automne 2010. Je rappelle les souvenirs de cette mobilisation exceptionnelle du monde du travail et de pans entiers des jeunesses scolarisées qui, entamée dès le printemps de la même année, se prolongea pendant près de huit semaines à partir de la rentrée de septembre. Comme cette année où la perspective de mobilisation des salariés fut dévoilée trois mois à l'avance, en 2010, les organisations syndicales annoncèrent, dès la fin juin, de leur volonté partagée de poursuivre conjointement à partir de la rentrée scolaire leur action collective contre ce projet de réforme des retraites jugé inique. Pendant tout l'été, les militant-e-s se préparèrent à l'affrontement final, après ces premières manifestations qui étaient perçues comme autant de répétitions générales.

10 novembre 2010, le texte comprenant la réforme des retraites est enfin publié au Journal Officiel. Pour le pouvoir d'État, il s'agit d'une victoire majeure sur le « mouvement ouvrier organisé ». Le travail reprit alors dans la totalité des raffineries en grève depuis le début du mois d'octobre, tandis que les lycéens retournèrent en cours, après un engagement aussi massif qu'inattendu. Le nombre de manifestants diminua drastiquement et irrémédiablement.

Après des semaines de désordre social, la normalité quotidienne s'imposa à nouveau partout.

En dépit d'une unité syndicale complète, comparable à ce qui se donna à voir en 2006 ou en 2009, de journées de manifestations à l'ampleur exceptionnelle, un large soutien de l'opinion publique, des liaisons entre personnes n'ayant pas l'habitude de se côtoyer dans la vie ordinaire, le caractère protéiforme des modes d'action, le mouvement n'était pas parvenu à obtenir satisfaction sur la revendication qui unifiait les protestataires : le retrait d'une réforme des retraites qui, traduction de l'impératif du « travailler toujours plus longtemps », remettait ainsi en cause l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

Cette réforme des retraites n'était pas dans le programme présidentiel de Nicolas Sarkozy qui, bien qu'annonçant la prochaine liquidation des régimes spéciaux de retraite jugés « anachroniques », expliquait, alors, que « le droit de partir à la retraite à 60 ans » devait demeurer en l'état. Il réitéra cette position sans ambages, au mois de mai 2008, en opposant une fin de non recevoir à Laurence Parisot, patronne du Medef, qui réclamait un rehaussement de l'âge légal de départ à la retraite à

63 ans et demi. Finalement, le Président de la République se dédit, ce qui fut l'un des principaux arguments des contestataires qui ne cessèrent de lui rappeler ses promesses, et de prendre l'opinion publique à témoin en soulignant le manquement à la parole donnée.

Cette réforme des retraites fut finalement annoncée au mois de juin 2009 pour la mi-2010. Elle fut entreprise au nom des jeunes générations, afin, soi-disant, que puisse être assuré le financement de leurs futures pensions, et pérennisé par là même un système par répartition dans un contexte de vieillissement et d'augmentation continuée du nombre de retraités du fait des générations nombreuses de l'après-guerre. Réformer une fois encore le système des retraites pour sauvegarder les pensions des futurs actifs, noble cause semble-t-il ; mais encore fallait-il que les solutions arrêtées par le gouvernement ne soient pas perçues autant comme une baisse programmée des pensions qu'une aggravation des difficultés pour les jeunes gens à pouvoir intégrer le marché du travail.

Les organisations politiques et syndicales de jeunesse considérèrent qu'à travers cette réforme de grande ampleur, qui, contrairement à celle de 1993 et de 2003, décidait de modifier l'âge de départ à la retraite toujours fixé à 60 ans, le gouvernement souhaitait créer un climat de défiance à l'encontre du système de répartition chez les jeunes générations ; en nourrissant chez eux le postulat selon lequel « de toutes les façons, nous, les jeunes générations, on n'aura pas de retraite », et ainsi les persuader que leur salut ne pourrait passer que par l'épargne, la construction solitaire de leur retraite.

Ils fustigeaient ainsi les promoteurs de la réforme qui désiraient ardemment, selon eux, à ce que les jeunes devenus lucides et pragmatiques se tournent vers des canaux de financements complémentaires, tels que les fonds de pension. Le dessein étant qu'une partie de l'argent des retraites, très largement socialisée, devienne une marchandise comme une autre, une source de profit délectable pour les financiers.

Alors qu'un nombre de signaux forts tendent à prédire une journée de mobilisation exceptionnelle ce jeudi 5 décembre dans les entreprises, comme dans les rues, il nous a semblé utile de revenir succinctement sur certaines grandes caractéristiques de cette mobilisation de l'automne 2010, proche dans le temps mais méconnue des jeunes générations, et dont l'échec généra une forte amertume chez des contestataires. En effet, ceux-ci durent admettre, bon gré mal gré, qu'un million de manifestants partout en France, même plusieurs fois, c'était sans doute une condition nécessaire pour espérer contraindre un gouvernement à renoncer à ses funestes desseins, mais pas suffisante...

Un pouvoir d'État déterminé et victorieux

En dépit de leur échec à contraindre le pouvoir exécutif, les organisations syndicales se sont réjouis du fait qu'elles soient parvenues à conférer au mouvement, tout du long, une assise populaire largement majoritaire. Celle-ci, qui est évaluée au travers des enquêtes d'opinion, est considérée comme un préalable pour n'importe quel mouvement social ayant l'ambition énorme d'empêcher par la force du nombre un changement du droit dans un sens jugé défavorable. Ainsi, ont-elles réussi à convaincre une majorité de Français que cette réforme des retraites n'était nullement un « mal nécessaire » et que d'autres énoncés, qui refusaient de souscrire à l'impératif du « travailler toujours plus longtemps », pouvaient être autant d'alternatives positives à cette injonction éculée.

Cependant, cette victoire idéologique ne pouvait pas être l'arbre qui cache la forêt : les organisations syndicales avaient échoué en dernière instance dans leur volonté commune de ne pas voir appliquer en l'état la réforme des retraites voulue par Nicolas Sarkozy et sa majorité. Le mouvement social n'était pas parvenu à rééditer la performance historique de 2006, et cela malgré

une référence constante de la part de nombreux jeunes protestataires au mouvement Contrat Premier Embauche (CPE) appréhendée comme un « événement matriciel » pour toute une « génération » d'acteurs contestataires, qui, en 2006, étaient âgés de 16 à 25 ans.

L'histoire ne s'est pas répétée. Contrairement à 2006, lorsque la contestation intense des jeunes scolarisés appuyés par le monde du travail, finit par lézarder ses murs, la majorité présidentielle, cette fois-ci, est demeurée unie, bien regroupée derrière son chef, tandis que la réforme des retraites n'a pas eu besoin d'être sacrifiée par le gouvernement pour créer les conditions d'un retour rapide à l'ordre public.

Appuyé par sa majorité parlementaire disciplinée, Nicolas Sarkozy est parvenu à légiférer, sans être obligé de dénaturer sa réforme, de l'édulcorer en faisant des concessions qui l'auraient vidé de sa substance, au risque d'endommager gravement la stature de réformateur qu'il revendiquait constamment depuis son élection en 2007. Ainsi, la philosophie générale de la réforme, le fameux « travailler toujours plus longtemps », dont les mesures d'âges [1] n'ont été que la traduction, fut préservée.

Cette réforme des retraites, présentée comme « la mère des réformes », devait apporter la preuve ultime de la capacité du Président de la République à faire bouger n'importe quelle ligne, y compris les plus engluées dans ce que la droite se plaisait à stigmatiser comme « la passion française du conservatisme social ».

Hors de l'unité syndicale, point de salut

Depuis l'année 2009, et le cycle des journées de manifestations contre les effets sociaux de la crise du capitalisme, l'exigence de travailler de concert, en se dotant d'une structure pour marcher ensemble par-delà les divergences récurrentes, s'était imposée aux directions syndicales.

Les confédérations syndicales, formant ce fameux « G8 », se mirent à habiter une sorte de « maison commune ». Un tel front syndical sans exclusive avait déjà vu le jour, en 2006, à la faveur du mouvement contre le CPE. Il avait été l'une des principales raisons de son succès. Aussi, le mouvement des retraites, s'inscrivait-il dans la continuité des trois extraordinaires journées de mobilisation unitaire du premier trimestre 2009 (29 janvier, 19 mars, 1^{er} mai).

Cette exigence d'unité a joué le rôle de garde fou en prévenant chez les organisations syndicales, même les plus empressées à trouver la porte de sortie de crise, toute volonté d'aller négocier en solitaire les conditions de la défaite, comme cela avait été le cas en 2003, par exemple, avec la défection soudaine de la CFDT, qui eut à subir en réaction une nouvelle vague de départs de militant-e-s, après celle intervenue pendant et après les grèves de décembre 1995.

Les organisations ont rapidement compris qu'une sortie prématurée de l'intersyndicale constituerait un coût important à court et à moyen terme. Aucune organisation ne voulait revivre le scénario de 2003, c'est-à-dire endosser aux yeux des acteurs contestataires l'étiquette de diviseur et de fossoyeur du mouvement dont elles avaient en charge la direction partagée. Il fut ainsi jugé indispensable de demeurer dans la « maison commune » jusqu'au bout.

Toutefois, si la peur partagée d'être dénoncé comme démissionnaire en cas de sortie prématurée du conflit contribua à sauvegarder le cadre unitaire, il n'en demeure pas moins que c'est l'intransigeance du pouvoir d'État qui fut le meilleur ciment pour consolider l'unité syndicale.

En effet, en présentant les mesures d'âges, colonne vertébrale de la réforme, comme ce qui ne

pouvait pas être remis en cause, en faisant par là même comprendre qu'il n'y avait rien à négocier, le gouvernement rendit a priori improbable toute « sécession négociatrice ».

Unité syndicale large, mais pas de mot d'ordre commun, même négatif

Ce qui caractérisa en premier lieu cette intersyndicale, ce fut l'extrême hétérogénéité des forces la composant. Elle réunit en son sein huit organisations aux positions contrastées, voire antagoniques entre elles. Certaines, comme Solidaires, revendiquaient un syndicalisme dit de « luttes des classes », promouvaient avec fierté un projet de transcendance sociale, tandis que d'autres, telles la CFDT, la CFTC, la CGE-CGC, inscrivaient leurs propositions à l'intérieur du « consensus capitaliste ».

Aussi, cette intersyndicale large eut-elle un rôle ambivalent pour le mouvement. En effet, elle s'est révélée être à la fois un amplificateur tout en étant un frein. En d'autres termes, l'unité syndicale fut à la fois responsable de l'impressionnante force numérique de la mobilisation, tout empêchant sa possible « radicalisation ». Il est incontestable que le caractère pluriel de cette intersyndicale, associant syndicats dits de « transformation sociale » et syndicats dits « réformiste » a été ce qui a permis au plus grand nombre de salariés et de jeunes de s'identifier au mouvement, et de vouloir y apporter leur concours en rendant visible leur opposition à cette réforme des retraites, notamment à l'occasion des journées d'action nationale qui furent au nombre de quatorze entre le 23 mars et le 23 novembre 2010.

Sans ce front unitaire, le mouvement, comme en 2006 et en 2009, n'aurait pu prétendre jouir d'une assise numérique autant exceptionnelle, c'est-à-dire plusieurs fois plusieurs millions de manifestants (7 septembre, 23 septembre, 2 octobre, 12 octobre, 16 octobre, 19 octobre), encore moins sur une période aussi longue, ni de bénéficier jusqu'à la fin d'un large soutien de la population. En cela, ce front syndical s'est révélé payant d'un point de vue quantitatif, en assumant un rôle intégrateur indiscutable.

A contrario, le caractère composite de l'intersyndicale a fait que l'unité s'est structurée sur un dénominateur commun minimal, étant donné que les syndicats ne se sont pas accordés sur le mot d'ordre exigeant le retrait du projet de réforme, comme ils avaient su le faire en 2006 contre le CPE. En l'absence d'un mot d'ordre commun, même aussi négatif que celui de « retrait », plusieurs organisations syndicales ont pu en toute quiétude parler publiquement de « réécriture », « d'aménagement conséquent » « de demande de véritables négociations ». Cependant, il faut reconnaître que si l'exigence du « retrait de la réforme » n'était pas assumé collectivement par les directions syndicales, le mot d'ordre, lui, a lui été largement repris par celles et ceux qui s'étaient mis en mouvement contre le projet de réforme des retraites.

Il faut également souligner que, si les syndicats étaient unanimes pour dénoncer le projet de réforme des retraites, sans toutefois s'accorder sur le mot d'ordre de « retrait », ils n'ont pas essayé, du fait de leurs trop fortes divergences d'appréciation, d'élaborer ce qui aurait été un véritable contre-projet à opposer au gouvernement. Cette absence de volonté de dépasser le stade de la seule négativité illustra les limites de l'unité syndicale élargie, témoignant de l'impossibilité de conférer à une intersyndicale aussi large une positivité réelle.

Comment, en effet, mettre d'accord sur des énoncés communs d'un côté une confédération comme la CFDT, qui aspirait à une refonte systémique du système des retraites [2] et de l'autre Solidaires qui continuait à revendiquer les 37,5 annuités pour tous pour une retraite à taux plein ?

Une stratégie syndicale étriquée et défaillante

Lors d'un passage à la télévision, suite au mouvement, Nicolas Sarkozy n'avait pas manqué de rendre un hommage appuyé aux organisations syndicales qui, d'après lui, malgré leur opposition entêtée au contenu de sa réforme jugée « essentielle », ne s'étaient jamais départies, d'après lui, de leur « sens des responsabilités ».

Cela n'est pas la première fois que le pouvoir exécutif prenait la peine avec un cynisme non dissimulé, tel un semeur de zizanie, de louer l'attitude de ceux qui sont censés, pourtant, être ses adversaires. En effet, lors de la séquence de mobilisation du premier trimestre 2009, le Premier ministre François Fillon en était déjà venu à saluer l'évolution supposément « réformiste » des organisations syndicales qui s'étaient gardées de faire leur, en ce qui concerne la métropole, une stratégie d'action qui aurait cherché à articuler grèves reconductibles, « blocage économique » et manifestations de masse, contrairement à ce qui fut mis en œuvre que ce soit en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion.

Il est incontestable que l'intersyndicale n'a jamais fait, pendant ces semaines de mobilisation, de la cessation d'activité de secteurs stratégiques un objectif à atteindre, un but désirable. Au contraire, elle l'a toujours rejetée *a priori*.

Le Secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, déclara ainsi, le 7 octobre 2010 sur RTL lorsque la grève reconductible commençait à être inscrite à l'ordre du jour dans certains secteurs clés, comme les raffineries ou la SNCF, que celle-ci n'était à ses yeux « qu'un slogan abstrait, abscons » qui « ne correspond pas aux pratiques par lesquelles on parvient à élever un niveau de rapport de forces ». Interrogé quant à son souhait d'une hypothétique « grève générale », il avait fermement répondu par la négative.

Sans dire explicitement, « Manifestons ensemble, mais défense d'aller plus loin », l'intersyndicale n'a fait que défendre la stratégie dite « des temps forts », qui correspondait à des journées nationales de manifestations carrées et espacées dans le temps. Cette dernière demeura en définitive l'orientation indépassable du mouvement contre la réforme des retraites.

Les organisations syndicales n'ont jamais cessé de faire du nombre de manifestants le seul critère de réussite, alors qu'il apparaissait que ces manifestations de rues, aussi massives soient-elles, ne parviendraient pas, à elles seules, à contraindre le pouvoir en place à renoncer à son projet de réforme. Celui-ci ne cessait de répéter qu'il ne reculerait pas, indépendamment du nombre de manifestants mobilisés.

Faisant le pari d'une augmentation linéaire et constante du nombre de manifestants jusqu'à ce le mouvement atteigne un seuil critique qui obligerait nécessairement le pouvoir exécutif à au moins suspendre son projet de réforme, cette stratégie paresseuse s'est révélée être inadaptée. Ainsi, la tendance dite « réformiste » de l'intersyndicale, largement majoritaire tout au long du mouvement, n'a pas souhaité que le mouvement de façon pragmatique adapte son hypothèse stratégique au degré de résistance et de combativité du pouvoir d'État.

Cette volonté d'exclure *a priori* la généralisation de la grève du champs des possibles est apparue lors de la semaine du 12 au 19 octobre qui a amené le mouvement à la croisée des chemins, « au bord du gouffre », pourrait-on dire, et qui aurait pu le faire basculer dans une autre temporalité conflictuelle. En effet, alors que depuis le 7 septembre des manifestations à l'affluence exceptionnelle se succédaient sans aucun résultat tangible, des franges du mouvement décidèrent de franchir un palier en décidant unilatéralement d'élargir leur répertoire d'action. Ainsi, assista-t-on à des appels locaux et nationaux à la « grève reconductible ». Ceux-ci ne restèrent pas lettre

morte et débouchèrent sur la paralysie prolongée des douze raffineries du pays qui provoqua rapidement un assèchement des pompes à essence.

En parallèle de ces grèves reconduites, les pouvoirs publics se trouvèrent confrontées à la multiplication d'action dites de « blocage économique » engagées un peu partout sur le territoire, pendant les grandes journées d'appels à manifestation, mais aussi et surtout pendant les jours dits « normaux ». Ces actions collectives visaient en priorité les flux, les voies de communication ou des centres commerciaux (on assista à la mise en place, comme à Rennes, de « piquets volants » pour obliger les commerçants et les enseignes à baisser temporairement leur rideau).

Menées par quelques dizaines à quelques centaines d'acteurs d'horizons divers, elles avaient pour objectif de contribuer au parasitage du quotidien. Le but de ces modes d'action, que se soit les grèves reconductibles dans des secteurs ayant une capacité de nuisance réelle ou les actions dites de « blocage économique », était que la tension ne retombe pas entre deux journées de manifestation, que chacun puisse avoir le sentiment d'une permanence de la lutte et de la conflictualité.

L'élargissement du répertoire d'action ne fut pas la conséquence d'un aventurisme, d'une sorte de fuite en avant désespérée d'une minorité jusqu'au-boutiste, mais le résultat d'un pragmatisme de militant-e-s qui, actant la détermination du pouvoir à mener le processus législatif à son terme en faisant fi du nombre de manifestants, jugèrent qu'il était impératif de dépasser la stratégie « des temps forts ». Les manifestations avaient fait le plein à plusieurs reprises, atteignant des niveaux historiques, (40 000 personnes à Rennes), sans que cela ne contraigne le pouvoir à un quelconque renoncement. Aussi, certains ont-ils souhaité que ne soit plus opposé, mais bien articulées la force du nombre avec la force paralysante des grèves reconductibles des secteurs clés de l'économie, et couplées à des « blocages économiques ».

Une intersyndicale manifestement défavorable à une extension de la grève

À l'élargissement du répertoire d'action, qui élevait dès lors le niveau de conflictualité, la majorité des organisations de l'intersyndicale, le 21 octobre 2010, y répondit à travers la rédaction d'un communiqué. Elle ne dit ne faire aucune allusion aux grèves reconductibles en cours qui se donnaient à voir déjà depuis une semaine dans la totalité des raffineries françaises, et qui faisaient surgir le spectre d'une pénurie progressive d'essence à l'échelle du pays. Ce silence délibéré put être interprété comme une désapprobation tacite de l'orientation décidée par ceux qui voulurent assumer une stratégie de reconduction de la cessation du travail sur un temps indéterminé. À l'instar des grèves reconductibles, les actions dites de « blocage économique » furent, quant à elles, condamnées indirectement par l'intersyndicale, puisqu'elle évoqua dans ce même communiqué son souci impérieux du « respect des biens et des personnes ».

Pourquoi les organisations syndicales les plus représentatives, la CGT et la CFDT, n'ont-elles pas apporté un soutien plein et entier aux grèves des raffineries, en les présentant comme des exemples à suivre pour les autres secteurs qui, eux, n'avaient pas toujours cessé le travail de façon prolongée ? Pourquoi, au lieu de faire le pari de la paralysie du pays, en essayant de convaincre les salariés de la nécessité de recourir à l'arme de la grève massive et reconductible, l'intersyndicale a-t-elle fait le choix de ne jamais défendre un tel scénario ?

L'une des raisons permettant de comprendre cette attitude résolument hostile réside dans le rapport « fétichiste » qu'ont entretenu les organisations syndicales dites « réformistes » avec « l'opinion publique », mot éminemment barbare. De cette focalisation découle la peur panique que cette dite « opinion publique », alors largement favorable au mouvement se retourne, si celui-ci venait à prendre une direction jugée trop radicale. Ainsi, elle considérerait que les grèves et autres actions de

parasitage risquaient de générer de trop fortes nuisances et ne conduisent in fine le mouvement en cours à se fâcher avec la majorité de la population, qui ne pourrait accepter davantage une telle situation qui verrait remis en cause son droit à la mobilité, de travailler, de consommer.

Les syndicats dits « réformistes » ont considéré l'opinion, supposément modérée de la grande majorité des salariés, comme une donnée fatale, fixée une fois pour toutes, interdisant de facto toute volonté de construire un niveau d'affrontement supérieur.

Or, le niveau d'acceptabilité vis-à-vis de telle ou telle stratégie est labile, c'est-à-dire qu'il est toujours susceptible de se modifier avec le temps. Ce qui est à un moment donné considéré par une majorité de la population comme inacceptable peut finir par être regardé comme quelque chose de légitime par le plus grand nombre. Par exemple, les actions de blocage, qui pouvaient être perçues au départ comme des agissements à la fois minoritaires, illégitimes et inefficaces, ont pu, du fait de leur diffusion à l'échelle du territoire, s'en trouver relativement normalisées.

Évidemment, la généralisation de la cessation du travail demeure toujours un pari stratégique à haut risque. Mais il est d'abord l'expression d'un pragmatisme radical ; à un moment donné, l'on en vient à considérer que le pari de la rupture durable avec la normalité quotidienne se doit d'être tenté, en jugeant que son recours est indispensable pour qu'on puisse atteindre un niveau de conflictualité, de tension politique susceptible d'inverser le rapport de force en faveur des forces populaires en action. Il n'y a aucune garantie de succès.

La diffusion de la grève au sein du monde du travail était-elle possible lors de ce mouvement, notamment après le 12 octobre 2010 ? La réalité sociale était structurée, comme aujourd'hui, par le chômage de masse, les formes particulières d'emplois, l'éclatement du salariat, l'absence d'une idéologie transcendante telle l'idée communiste. Aussi, ce champ de contraintes n'était-il évidemment pas un terrain fertile qui permettrait aisément le développement d'un engagement durable et donc coûteux de la part des salariés et fonctionnaires.

Pourtant, des solutions concrètes existaient. Elles furent mises en œuvre pour tenter de pallier la dépendance économique des salariés. On pense notamment à l'organisation de la solidarité pour aider les travailleurs, ayant cessé le travail, à bénéficier de revenus de substitution grâce à des caisses de grève.

Dès lors, le fait de stigmatiser a priori les appels à la grève générale comme autant de vœux pieux et aspirations chimériques, passait à côté de l'enjeu de la situation. Ainsi, si un appel à la grève générale n'était bien évidemment pas certain d'être suivi par une majorité de salariés, ni désireux de s'engager dans un conflit de cette nature, ni prêts à consacrer davantage de temps et d'argent à « l'effort de guerre », souligner au moins sa nécessité aurait témoigné de la volonté de l'intersyndicale, consciente des limites de sa stratégie dite des « temps forts », d'exploiter toute les potentialités du mouvement, au risque de l'échec. Les syndicats, dans leur grande majorité, ont fait un autre choix, jugé sans doute plus « responsable » à leurs yeux et celui du gouvernement, mais qui condamnait le mouvement à une défaite presque certaine.

Des salariés des raffineries exemplaires, mais trop isolés.

La grève reconductible ne s'étant pas diffusée, une extrême dépendance s'est rapidement créée entre les raffineries en grève et le reste du mouvement. Aussi, la reprise du travail effectuée dans un laps de temps très court dans les 12 raffineries en grève depuis plus de deux semaines et le déblocage des terminaux pétroliers ne furent pas des faits anodins. Ils constituent un moment tournant dans l'histoire de ce conflit.

En effet, étant donné que la grève ne s'était pas étendue à d'autres secteurs d'activités de manière aussi massive et durable, étant donné que trop peu de salariés, en dehors d'une minorité d'enseignants, de cheminots et d'éboueurs, n'ont pu ou voulu allumer d'autres foyers de résistance, le maintien de la conflictualité du mouvement à un niveau suffisamment haut dépendait étroitement de la capacité des salariés des raffineries à tenir, en perpétuant leur stratégie « exemplaire », censée être une source d'inspiration pour les autres corps de métiers engagés dans cette bataille. Dès lors, l'inévitable fin de la grève prolongée dans ce secteur, devenu rapidement le fer de lance du mouvement, dont la cessation d'activité avait engendré un irrésistible assèchement des pompes et menacé le pays d'une pénurie d'essence, a fait perdre aux acteurs de cette lutte un point d'appui essentiel, une référence indispensable qui par sa seule existence entretenait la foi du plus grand nombre dans la lutte et dans un possible dénouement positif de celle-ci.

Mêlez vous aux autres : créons des liaisons, travaillons aux jointures !

Contrairement aux lois antérieures, la réforme des retraites voulue par Nicolas Sarkozy, cette fois-ci, concernait l'ensemble du salariat actuel et en devenir. Dès lors, comme avec la réforme systémique voulue par Emmanuel Macron neuf ans plus tard, il ne pouvait s'agir que d'un mouvement général, qui réunirait sans exclusive générations et catégories sociales. Face à une réforme frappant les jeunes encore inactifs et les salariés indistinctement, il a fallu organiser un mouvement de transcendance sociale, parvenant traverser les frontières sociales.

Cette exigence de transgression des places assignées s'est réalisée principalement, en dehors des manifestations de rue, à l'occasion des fameuses actions dites de « blocage économique » qui ont été menées sur le territoire à partir de la mi-octobre.

La véritable originalité n'est pas tant que des acteurs protestataires ont jugé indispensable de recourir à ce mode d'action qui, bien que pacifique, et relativement toléré par les pouvoirs publics, conduit leurs auteurs à contrevenir à la loi. La même stratégie de « parasitage » de la vie quotidienne, de « harcèlement » avait été déjà largement mise en œuvre pendant le mouvement anti-CPE. En effet, des étudiant-e-s mobilisés avaient, entre les journées de mobilisation, multiplié ce genre d'action à l'échelle de leur ville pour que la tension ne retombe pas, pour que leurs concitoyens et les médias ne puissent jamais y avoir le sentiment d'un retour à la normale.

Non, ce qui était davantage inédit à l'autonome 2010, ce fut la composition sociologique de ces actions de blocage. Contrairement au mouvement anti-CPE, où seule la jeunesse mobilisée avait entrepris la réalisation de ces blocages, en 2010 ce sont des salariés, des fonctionnaires, des étudiants, des chômeurs qui se rejoignirent à un endroit donné, souvent le matin très tôt, pour aller bloquer conjointement soit un site stratégique, soit une voie de communication.

Ces liaisons entre des personnes qui ne se côtoient pas ordinairement ont permis d'éviter l'écueil d'un mouvement atomisé, sinistre miroir de la division sociale du travail dans la société capitaliste.

Par définition, ces actions de blocage, menées par quelques dizaines, voire quelques centaines de personnes d'horizons différentes, ne pouvaient bien évidemment pas prétendre à la même efficacité qu'une grève reconduite dans une majorité de secteurs stratégiques, comme peuvent l'être les transports publics (SNCF, RATP...). Ces actions furent menées dans le but d'essayer autant de contrebalancer, ne serait-ce un tout petit peu, cette absence de grève prolongée, cantonnée aux raffineries, à une minorité de cheminots et d'éboueurs, que de participer modestement, par des actions spectaculaires, inciviles et non violentes, à la permanence de la lutte, au maintien d'une situation quotidienne relativement incertaine, perturbée et tendue. Cette « stratégie de la tension » fut une stratégie, qui même si elle pouvait paraître évidemment vaine, répondait aux exigences

qu'imposait la détermination du pouvoir d'État.

Une mobilisation inédite, remarquable et remarquée des masses lycéennes...

Les jeunes gens avaient compris que l'exigence réclamée aux anciennes générations de salariés de consentir à deux années de travail supplémentaires allait avoir pour principale conséquence d'entretenir le chômage de masse chez les nouvelles générations, en retardant la possibilité de bénéficier de ces postes alors occupés.

La mobilisation d'une frange conséquente des jeunes gens scolarisés lors de ces semaines de mobilisation a revêtu un caractère inédit. En effet, c'est bien la toute première fois que des pans entiers de ces jeunes gens encore inactifs s'engageaient de manière aussi visible pour la défense d'une certaine idée de la retraite, qui, étant un horizon très lointain, aurait logiquement dû être considérée par une grande majorité de ces jeunes gens comme une abstraction, échappant à leur préoccupation immédiate.

La mobilisation des jeunes fut assumée très majoritairement par les lycéens, comme à Rennes, où ce sont près de 8 000 lycéens qui défilèrent dans les rues, le jeudi 14 octobre, c'est-à-dire presque autant que lors des plus grosses manifestations de jeunes à l'occasion du mouvement anti-CPE.

Sans être inexistante, l'engagement étudiant demeura, lui, particulièrement faible comparativement à ce qu'il fut les années précédentes, (CPE en 2006 et loi d'autonomie des universités en 2007 et 2009). Rennes 2 parvint, certes, à organiser de grosses assemblées générales en réunissant jusqu'à 2500 étudiant-e-s devant les marches du Hall B, mais ce fut presque l'exception en France, et surtout cela ne se traduisit pas une présence massive des étudiant-e-s dans les rues, ni à Rennes ni ailleurs. Ainsi, dans les médias, on parla bien davantage de mouvements lycéens pour évoquer la mobilisation significative d'une partie des jeunes gens qui vint grossir les cortèges qui débordaient des rues.

Les lycéens, à partir du mois d'octobre, organisèrent, pendant presque trois semaines, jusqu'aux vacances de la Toussaint, le blocage reconductible de leurs établissements et tentèrent de construire une mobilisation qui se voulait à la fois autonome et solidaire du mouvement des salariés. Cette volonté d'apparaître de façon distincte se concrétisa par l'adoption d'un calendrier d'actions décentralisées à destination des seules jeunes gens scolarisés. Cet engagement visible de ces jeunes gens, aux côtés des générations de travailleurs, suscita incompréhension et dédain chez ceux qui cachaient mal leur crainte de voir se constituer un front unitaire de lutte intergénérationnelle pour exiger que la réforme des retraites ne soit pas entérinée en l'état.

Une défaite porteuse d'espérances...

Alors que la France s'apprête à basculer dans une nouvelle « crise du consentement », pour reprendre l'expression de Boris Gobille, il est important de se souvenir que la mobilisation de l'automne 2010 contre la réforme des retraites, en dépit de son échec qui marqua douloureusement les esprits militants et cela pour longtemps, aura permis néanmoins de démontrer que de très nombreux Français disposaient toujours d'une importante capacité d'indignation, à s'émouvoir, à ne pas être indifférent. Aussi, l'existence d'une telle mobilisation sociale, avec des manifestations à l'assise proprement exceptionnelle, a pu-t-elle représenter déjà une victoire en soi.

Des centaines de milliers de salariés et de jeunes, loin de se noyer dans l'impuissance, se sont montrés déterminés à se mettre en mouvement dans l'unité, par-delà les classes d'âges et les

secteurs, pour tenter de protéger le droit de pouvoir vivre en bonne santé et dignement de ses années de retraite.

Toutes ces solidarités à la base qui se sont développées, parallèlement aux manifestations de rue et aux grèves, principalement dans le cadre des actions dites de « blocage économique », furent l'un des précieux acquis de ce mouvement exceptionnellement long. Ces actions, même demeurées très minoritaires, ont permis de faire agir ensemble des femmes et des hommes qui, habituellement, ne se côtoyaient pas, ne se fréquentaient pas, ne se connaissaient pas. Chacune, chacun en est venu ainsi à dépasser la fonction sociale lui était propre pour épouser une fonction commune, celui d'acteur politique enchâssé au sein d'un agir ensemble.

Enfin, alors que des travailleur-e-s des secteurs capables de neutraliser les flux des corps et des marchandises, (cheminot-e-s et salarié-e-s de la RATP) s'apprêtent à engager une grève au long cours, il ne faut pas oublier qu'en 2010 également, pour la première fois depuis 1995 [3], la grève reconductible est devenue réellement effective, bien qu'elle soit restée cantonnée essentiellement aux douze raffineries et autres dépôts pétroliers. La possible paralysie progressive de l'économie n'a-elle plus été un simple slogan incantatoire auquel plus personne ne prêterait attention, même au sein des manifestations de rue, mais un spectre qui hanta réellement le pouvoir en place.

Ainsi, au moins pendant l'espace de quelques jours vers la mi-octobre, le mouvement aurait pu basculer dans une autre temporalité.

Ainsi, comme le disait justement le camarade Daniel Bensaid à propos de ces fameuses journées de mai 68, Daniel dont les écrits lumineux n'auront jamais cessé de nous manquer ardemment depuis une décennie, surtout en cette veille de journée de mobilisation intense : tout n'était sans doute pas possible au mois d'octobre 2010, mais autre chose était possible...

Hommage à celles et ceux qui vont lutter pour le temps de vivre et le pouvoir de vivre de toutes et tous...

Hugo Melchior

Notes

[1] Le rehaussement de l'âge légal de départ la retraite de 60 à 62 ans et celui où l'on peut prétendre au taux plein même si l'on n'a pas suffisamment cotisé de 65 à 67 ans

[2] Elle avait acté, lors de son dernier congrès, entre autres choses le nécessaire allongement progressif de la durée de cotisation en fonction de celui de l'espérance de vie à la naissance.

[3] Il y a évidemment la mobilisation des fonctionnaires au printemps 2003 au cours de laquelle nombreux furent les enseignant-e-s qui assumèrent, contre la réforme Fillon allongeant la durée de cotisation des fonctionnaires à 40 annuités, une grève continuée, parfois pendant deux ou trois mois.